



Au-delà des frontières en Europe durant le Belle Époque.
L'organisation du savoir, les réseaux mobilisateurs
et les changements sociaux consécutifs

Mundaneum, Mons (Belgique), 20-21 mai 2010

**La Commission Royale Belge des Échanges internationaux.
Création, organisation et activités d'un réseau artistique international
(1871-1919)**

Valérie Montens

Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles

C'est à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris de 1867 que le Prince de Galles prend l'initiative d'une convention internationale visant à établir un large réseau d'échanges de reproduction d'œuvres entre différents pays dans le but de soutenir le développement de l'éducation populaire.

Signataire, la Belgique institue, par l'Arrêté royal du 17 mai 1871, la Commission Royale Belge des Échanges internationaux afin d'organiser, entre la Belgique et les pays étrangers, « un système d'échange, soit pour des œuvres relatives aux Arts, aux Sciences et aux Lettres, soit pour des reproductions des principaux monuments ou des objets les plus précieux qui s'y rattachent ». Conformément aux trois sections établies par la Commission – Beaux-Arts, architecture, archéologie ; littérature, bibliographie, numismatique ; sciences – les membres qui la composent sont de grandes personnalités issues de ces milieux.

Dans le domaine artistique, les travaux de la Commission connaissent d'emblée un développement important. Dès les premiers mois de sa formation, la Belgique reçoit des reproductions d'œuvres du South Kensington de Londres, de musées français ou encore allemands. Conformément au principe d'échange, la campagne de reproduction d'œuvres belges et leur exportation s'établit progressivement.

Se forme ainsi en Belgique une importante collection de moulages qui aboutit à la création du « musée des échanges » installé dès 1880 au Palais du Cinquantenaire. En 1893, celui-ci est confié à Henry Rousseau, fils du directeur des Beaux-Arts. Sous sa houlette, les collections connaissent un développement rapide. Outre les plâtres, le musée acquiert des reproductions photographiques destinées à compléter les œuvres elles-mêmes.



**Au-delà des frontières en Europe durant le Belle Époque.
L'organisation du savoir, les réseaux mobilisateurs
et les changements sociaux consécutifs**

Mundaneum, Mons (Belgique), 20-21 mai 2010

A l'occasion du trentième anniversaire de la Commission royale belge des Échanges internationaux, Henry Rousseau dresse un bilan des plus positifs : le catalogue n'a cessé de s'amplifier, notamment par des reproductions d'œuvres particulièrement importantes, et les bénéfices financiers assurent la poursuite sereine de son activité.

La section artistique de la Commission royale belge des Échanges internationaux poursuivra son but didactique (développement de la connaissance en matière d'art et d'histoire, sensibilisation esthétique), jusqu'à la Première guerre mondiale.

A l'issue du conflit, elle est supprimée par un arrêté royal et ses attributions remises au conservateur en chef des musées, désormais appelés Musées royaux du Cinquantième, et au comité de la section d'Art monumental des dits musées. C'est, en effet, à cette époque que l'attrait pour les moulages commence à s'affaiblir, leur vocation pédagogique disparaissant progressivement pour laisser la place à une nouvelle logique commerciale dans laquelle les moulages n'ont plus d'autre valeur que marchande.